

## Calendrier des inscriptions pour les études supérieures en France adapté aux contraintes de l'école européenne

Chers élèves, chers parents,

Les inscriptions pour des études supérieures en France se font de façon électronique, grâce à une procédure centralisée nommée PARCOURSUP, à partir du site suivant :

<https://www.parcoursup.fr/>

**Les formations disponibles seront visibles à dès le 20 décembre.**

Nous vous recommandons d'aller sur le site afin de vous informer sur les différentes formations susceptibles de vous intéresser. **Les écoles, les universités précisent ce qu'il convient de faire pour présenter sa candidature.**

### **Attention, toutes les formations n'utilisent pas PARCOURSUP**

Allez aussi sur les sites internet des écoles souhaitées pour savoir si une formation utilise le portail PARCOURSUP pour enregistrer les candidatures.

Certaines formations peuvent avoir des **procédures d'accès différentes et multiples** (Sciences Po, écoles d'ingénieurs)

### **Comment s'inscrire ?**

L'Ecole européenne gère les inscriptions des élèves qui ont payé **les frais de gestion administrative**. Une fois reçue la preuve de paiement, le professeur orienteur donnera aux élèves de 7<sup>ème</sup> leur numéro d'inscription (INE) et les aidera à s'inscrire. IL contactera les professeurs de vos enfants afin qu'ils remplissent un dossier dont il devra faire ensuite la synthèse. Le directeur de l'école finalisera le dossier avec sa propre synthèse. Tout au long de la procédure, pour remplir la partie du dossier qui les concernent, les élèves peuvent demander conseil ou de l'aide au professeur orienteur.

**Les inscriptions se feront entre le 22 janvier 2020 et le 2 avril.**

Consultez le calendrier officiel : <https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=calendrier>

Une fois inscrit, le candidat possède un espace personnel sur le site et **ses codes d'accès qu'il doit conserver jusqu'à la fin de l'année scolaire.**

### **Quand sait-on si une candidature est retenue ?**

A partir de fin mai, commence la première phase d'admission.

**Connectez-vous régulièrement à votre espace personnel** pour voir les propositions d'affectation qui vous sont faites, les accepter ou les refuser en suivant les différentes phases d'admission.

Nous restons, chers Bacheliers, chers Parents, à votre entière disposition pour tout complément d'information. Contact : [nathalie.chesse-chesnot@teacher.eursec.eu](mailto:nathalie.chesse-chesnot@teacher.eursec.eu)

Cordialement

Nathalie Chessé-Chesnot

